



SEPTIEME REUNION CONJOINTE CEA/PNUD/OIG AFRICAINES/
INSTITUTIONS SPECIALISEES DES NATIONS UNIES

Layashi YAKER
Secrétaire général adjoint des Nations Unies,
Secrétaire exécutif de la Commission
économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, 23 avril 1993

Messieurs les représentants des organisations
intergouvernementales africaines,
Monsieur le représentant du Programme des Nations Unies pour
le développement
Messieurs les représentants des institutions spécialisées
des Nations Unies
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à Addis-Abeba et vous dire tout le plaisir et l'honneur que j'éprouve de vous accueillir à la CEA à l'occasion de la Septième session de la réunion conjointe CEA/ PNUD/ organisations inter-gouvernementales africaines/ agences spécialisées des Nations Unies. Je me réjouis des résultats que ces réunions vous ont permis d'atteindre depuis 1987. Le travail accompli depuis 1987 a en effet porté ses fruits et augure bien de l'avenir. Je n'en veux pour preuve que l'adoption par toutes les organisations d'intégration économique africaines de l'approche multisectorielle qui accorde une égale importance à l'intégration physique de l'espace communautaire, à la création d'un système productif communautaire et au renforcement des mécanismes régissant la création d'un marché sous-régional élargi pour promouvoir les échanges intra-communautaires.

Au delà des principes, notre collaboration s'est concrétisée sur le terrain autour des projets multisectoriels qui ont permis à la CEA et au PNUD d'apporter une assistance substantielle à tous les groupements d'intégration africaine au cours du IVème cycle de programmation du PNUD. Cette assistance d'un montant de 35 millions de dollars a permis d'entreprendre des études dans des domaines aussi vitaux que les transports et communications, l'industrie et l'agriculture et la recherche scientifique mais également l'interconnexion des chemins de fer. Plusieurs études de faisabilité ont été menées à terme, des plans directeurs préparés et des actions de formation menées. Ces études réalisées ne constituent que la première étape du cycle de développement de ces projets.

Les organisations bénéficiaires doivent à présent s'appliquer à les mener à leur terme, c'est-à-dire à les faire déboucher sur des réalisations concrètes, notamment dans les composantes essentielles que sont la sécurité alimentaire, les transports communautaires, les plans directeurs de

développement industriel et l'énergie. Cela requiert de la patience, de la persévérance et aussi de la fermeté de la part des organisations concernées. Il importe, en particulier, qu'elles ne changent pas de stratégie en réponse à des sollicitations extérieures. La stratégie que nous avons développée pour l'Afrique s'appuie sur les réalités de ce continent et surtout répond à ces besoins en matière de développement. Pour nécessaire que soit la libéralisation des échanges et la libre circulation des facteurs de production, elles n'ont de sens que si les Etats africains sont dotés d'une bonne infrastructure et d'un appareil de production efficace, condition essentielle pour ne pas rester des consommateurs éternels et surtout la région la plus démunie du monde.

Il est donc important que nous restions fidèles à nos options, surtout au moment où la crise économique que traverse actuellement l'Afrique a des répercussions négatives sur le processus d'intégration économique en Afrique. Cette crise se traduit, notamment, par une baisse constante et dramatique des ressources des organisations intergouvernementales. Certains bailleurs de fonds extérieurs à l'Afrique profitent de cela pour convaincre vos organisations de recourir à une stratégie d'intégration qui serait tout à fait contraire aux intérêts du continent. Alors que l'intégration économique de l'Afrique devrait viser à l'autonomie collective et au renforcement de la compétitivité des économies africaines, les tenants de l'intégration extravertie prônent l'ouverture immédiate et totale des économies africaines au reste du monde malgré les graves faiblesses qui les caractérisent. Dans le même ordre d'idées, certains voient dans l'intégration économique africaine une utopie et n'hésitent pas à qualifier de «Gosplan» le Traité d'Abuja qui trace le cadre continental de cette intégration. L'Afrique ne cherche pas et n'a jamais cherché à se développer en autarcie. Mais ses intérêts au stade actuel de son développement sont distincts même s'ils ne peuvent être totalement dissociés de ceux des autres régions du monde.

Au cours des années 90, il est essentiel que le processus d'intégration en Afrique repose sur des moyens propres à l'Afrique, tant il est vrai qu'aucun appui extérieur n'aidera l'Afrique à développer la compétitivité de son économie et à sauvegarder ses intérêts. D'où l'importance pour les Etats

africains de mettre en place rapidement des mécanismes d'autofinancement pour soutenir le processus d'intégration du continent, c'est-à-dire assurer le fonctionnement régulier des organisations d'intégration et le financement de leurs activités opérationnelles. Cela permettrait à l'Afrique d'éviter les conditionnalités que l'on cherche à lui imposer, sous prétexte d'octroi de ressources qui au mieux ne pourraient contribuer qu'à la stagnation, au recul et à la désintégration des économies du continent. L'Organisation de l'unité africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sont disposées à prêter leur concours aux Etats africains pour la mise en place de ces mécanismes d'autofinancement.

L'Afrique reste ouverte à la coopération internationale mais à une coopération qui respecte les modèles d'intégration et de développement qu'elle s'est choisis. L'assistance extérieure ne peut être que complémentaire à nos propres efforts. La mise en oeuvre de la stratégie africaine d'intégration telle que transcrite dans le Traité d'Abuja exige de nous beaucoup d'imagination et des efforts conséquents pour la mobilisation effective de ressources aux plans local et international.

Certes, l'Afrique vit une crise multiforme dont la dimension financière n'est pas des moindres; mais l'Afrique est riche des ressources de son terroir et de son sous-sol et de ses hommes. Toutes ces ressources devraient être mises en jeu; elles doivent faire l'objet d'une utilisation rationnelle et efficiente. Cela m'amène à aborder le problème de la rationalisation de nos institutions, leur coordination et l'harmonisation de leurs activités. Nous devons aborder cette question de rationalisation et de coordination avec un sens élevé des intérêts des pays africains et du continent dans son ensemble. Elles devraient être menées autour d'idées claires conformes aux objectifs du Traité d'Abuja. Ainsi devrait-on éviter la duplication d'activités au sein d'une même sous-région et surtout la coexistence de processus d'intégration incompatibles. Il faut harmoniser les différents régimes d'intégration et les programmes de développement sectoriels et établir des calendriers précis pour la nécessaire fusion le moment venu des institutions dont les objectifs et les orientations se confondraient avec le temps.

L'OUA, la BAD et la CEA pourraient, de concert avec les OIG concernées, aider à mener à bien cette rationalisation des efforts d'intégration qui est un impératif découlant du Traité d'Abuja. Il s'agit d'un domaine où les organisations africaines doivent coopérer étroitement pour s'opposer aux influences extérieures néfastes et parvenir à une plus grande efficacité de leur action tendant à supprimer les duplications d'efforts et à réaliser des économies d'échelle grâce à des marchés plus vastes assurant une meilleure compétitivité de nos produits.

L'heure est à la transformation de nos économies, c'est là l'enjeu de tout véritable ajustement; mais, comme nous le savons, cette transformation n'est concevable en Afrique que dans le cadre de grands ensembles régionaux. Il y a donc nécessairement convergence entre ajustement et intégration qui ne sont pas et ne sauraient être autre chose que des moyens pour réaliser un développement soutenu et équilibré.

Messieurs les représentants des organisations inter-gouvernementales africaines,
 Monsieur le représentant du PNUD,
 Messieurs les représentants des institutions spécialisées des Nations Unies,
 Mesdames et Messieurs,
 Chers collègues,

J'ai dit que cette rencontre devait être pour nous l'occasion d'établir un bilan des résultats de toutes les réunions qui l'ont précédée. Elle doit aussi marquer une nouvelle étape en nous permettant d'envisager la formule qui convient le mieux aux rencontres que nous organiserons à l'avenir. A cet égard, je voudrais dire que l'OUA, la BAD et la CEA entameront une concertation au sein de leur Secrétariat conjoint à ce sujet. Des propositions vous seront faites dans le sens d'un forum qui permettrait de mener une réflexion approfondie sur les questions relatives à l'intégration économique en Afrique.

Je ne saurais conclure sans rappeler deux points que j'ai déjà évoqués mais qui me semblent devoir retenir particulièrement l'attention de la présente session. Il s'agit d'abord de la coordination et de la rationalisation des

activités d'intégration économique au sein des sous-régions et à l'échelle du continent. Nous devons arriver à un consensus très large sur les modalités de cette coordination et de cette rationalisation afin qu'elles soient réalisées avec l'accord et le soutien de tous. J'aimerais enfin insister sur la nécessité de mener une action vigoureuse pour mobiliser les ressources dont l'Afrique a besoin pour conduire le processus de son intégration avec succès. On pourrait envisager à cet effet la création de comités sous-régionaux associant les OIG et les institutions financières au premier rang desquelles se trouverait tout naturellement la BAD. A l'échelle continentale, la BAD, l'OUA et la CEA animent un comité qui jouerait le même rôle. L'objectif serait de mener des opérations vigoureuses et imaginatives de mobilisation de ressources locales et de faciliter en outre aux pays africains l'accès aux ressources des divers fonds de coopération dont ils sont parties prenantes dans le cadre par exemple des accords de Lomé mais également du mécanisme que la BAD ne manquera de mettre en place pour la mise en oeuvre de la recommandation qui lui a été faite de consacrer 10% de ses ressources aux projets régionaux.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter plein succès à vos travaux et à vous remercier de votre attention.